

Pour de plus amples informations :

Verrier & Associés Inc. 101-2171 rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1J 2G1 Sans frais 800-567-3573 www.groupeverrier.com

Certificat d'assurance

No de certificat: SRD587673-0147

Émis aux: Membres de l'Association des inspecteurs en bâtiments du Québec

Assurance contre les erreurs et omissions et Assurance de la responsabilité civile générale des

entreprises

Police SRD587673 et SGL587673

MEMBRE ASSURÉ: Coupal, Daniel / inspection cntre du québec

Adresse du

MEMBRE ASSURÉ: 147 10e Rang

Ste-Séraphine (Québec) J0A 1E0

Période d'assurance : du 28-02-2022 au 28-02-2023

à 00 h 01 heure locale à l'adresse indiquée ci-dessus, sans tacite reconduction

Assurance contre les erreurs et omissions

Limites de garantie : 2 000 000 \$ par SINISTRE

2 000 000 \$ par période d'assurance

La garantie inclut : Extension de garantie cyber-risques – responsabilité

en matière de sécurité et de confidentialité (sous-limite de garantie de 50 000 \$)

Franchise: 2 500 \$ par SINISTRE

Date de rétroactivité : 11-08-2005

Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises

Limites de garantie : Limite par sinistre 2 000 000 \$
Limite globale 2 000 000 \$
Préjudice personnel/publicité 2 000 000 \$
Frais médicaux – par personne 5 000 \$
Frais médicaux – par accident 25 000 \$
Responsabilité des locataires 500 000 \$
Automobile non-propriétaire 1 000 000 \$

La garantie inclut : (a) Individualité de la garantie, recours entre coassurés

(b) Responsabilité contractuelle (c) Risques produits/après travaux

(d) Responsabilité de l'employeur éventuelle

Franchise: Dommages matériels 2 500 \$

Responsabilité des locataires 2 500 \$

Nature des activités : Inspecteur en bâtiment

Datée le : 28 février 2022

* Tous les montants indiqués sont en dollars CDN

Le présent certificat garantit au MEMBRE ASSURÉ la couverture d'assurance sous la police déposée auprès des ASSUREURS selon les modalités et conditions de celle-ci et jusqu'à concurrence des limites de garantie et de la franchise ci-haut mentionnées.

Les ASSUREURS ont dûment autorisé Gestionnaires d'assurance Victor inc. à exécuter et signer le présent Certificat d'assurance.

Thomas Cabana, courtier en assurance de dommages

Représentant autorisé

Émis au nom de Gestionnaires d'assurance Victor inc